



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lancement de la campagne nationale sur le handicap

Question au Gouvernement n° 4421

Texte de la question

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE NATIONALE SUR LE HANDICAP

M. le président. La parole est à Mme Christine Cloarec-Le Nabour.

Mme Christine Cloarec-Le Nabour. Depuis 2017, le Gouvernement et sa majorité agissent pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et construire des politiques publiques plus inclusives. L'inclusion, ce n'est pas la même chose que l'intégration, c'est la société qui doit s'adapter à la différence et au handicap quels qu'ils soient. Agir sur le quotidien des personnes en situation de handicap, c'est aussi et surtout agir sur le regard que nous portons sur elles.

Rappelons quelques chiffres : 35 % des Français estiment qu'une personne en situation de handicap n'est pas capable de travailler ; 31 % d'entre eux pensent qu'il vaudrait mieux éviter qu'elle ait des enfants. Ces chiffres montrent que les préjugés demeurent. Il nous faut agir pour les 12 millions de personnes, un Français sur cinq, qui vivent avec un handicap. Il est fondamental que les personnes handicapées puissent accéder aux dispositifs de droit commun, aller à l'école, être formées, s'insérer dans le monde du travail mais aussi avoir accès au logement, au sport, à la culture et aux loisirs. Les discriminations sont ancrées et constituent la première cause de saisine de la Défenseure des droits.

Nous sous-estimons trop souvent la richesse et les compétences des personnes en situation de handicap pour notre société. Les Français se sont émus devant les prouesses des athlètes aux derniers Jeux paralympiques de Tokyo : ils ont vu leurs performances avant leur handicap. Il est temps de sortir des discours qui vulnérabilisent et de regarder la personne pour ce qu'elle est plutôt que de la regarder comme handicapée.

Madame la secrétaire d'État, vous avez lancé hier la campagne nationale de communication « Voyons les personnes avant le handicap », qui porte un message fort et attendu. Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, aucune campagne gouvernementale sur le handicap n'avait été déployée pour mobiliser les citoyens, alors qu'il s'agit de l'une des recommandations de l'ONU, formulée dans un rapport de 2016. Quelles actions concrètes sont envisagées pour changer définitivement le regard de la population sur le handicap ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Nous avons effectivement lancé hier une grande campagne dans l'ensemble des médias – télévision, radio, presse, affichage, numérique et réseaux sociaux – : elle durera jusqu'au 4 janvier prochain et sera évidemment totalement accessible. Il s'agit d'un investissement fort du Gouvernement. Il était temps de communiquer sur le changement de regard sur les

personnes en situation de handicap, car aucune campagne d'ampleur n'avait en effet été menée depuis plus de quinze ans.

Cette campagne enverra des messages simples, positifs et bienveillants, ni compassionnels, ni empathiques. Elle a vocation à jouer un rôle moteur dans le changement de regard. Elle sera marquée par des temps forts comme la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées avec le *Duoday* le 18 novembre, ou la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre. Les messages seront diffusés dans les cinémas pendant les vacances scolaires car nous devons toucher les jeunes et les familles, piliers du changement de regard : ils se composent de trois films, réalisés par Yvan Attal, conçus pour interpeller le grand public sur ce qu'il connaît ou croit connaître ; chacun de ces films met en scène des situations de la vie quotidienne dans lesquelles la relation à la personne se concentre sur ce qui importe vraiment, à savoir la personnalité. La campagne s'accompagne de photographies de Sylvie Lancrenon destinées à parler du handicap visible et invisible. Elle fait feu de tout bois avec sept interviews en format web et télévisé, qui seront mises à la disposition des associations et des personnes elles-mêmes pour nourrir les échanges dans tout le pays.

Vous le voyez, notre objectif est d'aller vers tous les Français, de les interpeller et de les mobiliser pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière du changement du regard porté sur les personnes handicapées. Voyons la personne avant le handicap ! Je suis convaincue que cette campagne constituera un important levier pour faire tomber les préjugés. Vous l'avez rappelé, le handicap est souvent la première cause de discrimination, alors voyons les personnalités des individus avant tout ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Christine Le Nabour](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4421

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)